Paris Nord 2
International Business Park CDG Airport

Aerolians PARIS Gestion

LA DÉMARCHE RSE DES PARCS D'AFFAIRES PARIS NORD 2 ET AEROLIANSPARIS

COMMUNICATION SUR L'ENGAGEMENT
ÉDITION 2023

ISO 14001:2015
BUREAU VERITAS Certification

Certificat n° : **FR069036-1**

NOS CONTRIBUTIONS AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ONU

Au Centre de Gestion des parcs d'affaires Paris Nord 2 et AeroliansParis, nous plaçons la responsabilité sociétale au cœur de notre stratégie. En effet, nous sommes convaincus que tous les acteurs économiques ont un rôle à jouer dans la construction d'un avenir durable, aussi bien sur le plan environnemental que social.

Cette conviction nous a amenés à adhérer au Pacte Mondial des Nations Unies en 2021 et c'est avec fierté que nous vous présentons notre seconde Communication sur l'Engagement (COE). Celle-ci est communiquée à l'ensemble de nos parties prenantes et montre l'importance que nous attachons aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU.

Nous soutenons les principes fondamentaux du Pacte Mondial des Nations Unies, à savoir le respect des Droits de l'Homme et des normes internationales du travail, la lutte contre la corruption et la protection de l'environnement.

À travers nos activités et nos relations avec nos parties prenantes, nous mettons en œuvre des actions concrètes pour contribuer à ces ODD :

Au-delà d'être un atout pour nos parcs d'affaires, chacune de ces actions porte l'engagement du Centre de Gestion en matière de responsabilité sociétale. Il constitue le socle sur lequel les entreprises peuvent s'appuyer pour proposer à leurs salariés un cadre de travail responsable, en phase avec les préoccupations sociétales.

Nous espérons que nos actions puissent être une source d'inspiration pour les autres parcs d'affaires présents en France ou à l'étranger.

Hervé Chastagnol
Directeur Général

SOMMAIRE

1 Nos contributions aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU

3 Enjeux RSE

4 Engagement social et solidaire

6 Santé et bien-être au travail

8 Gestion de l'eau potable

10 Gestion de l'énergie

11 Ancrage territorial

12 Gestion des déchets

14 Éco-mobilité

17 Biodiversité

19 Achats responsables

20 Politique qualité environnementale

21 Politique d'achats reponsables

" PENSER EN TERMES DURABLES DÈS MAINTENANT "

ENJEUX RSE

Nous avons réalisé une matrice de matérialité qui nous permet d'identifier et de hiérarchiser nos enjeux RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises).

Celle-ci met en exergue **19** enjeux, dont **3** majeurs :

- la satisfaction des entreprises
- la conformité réglementaire
- la gestion des déchets

Matrice de matérialité

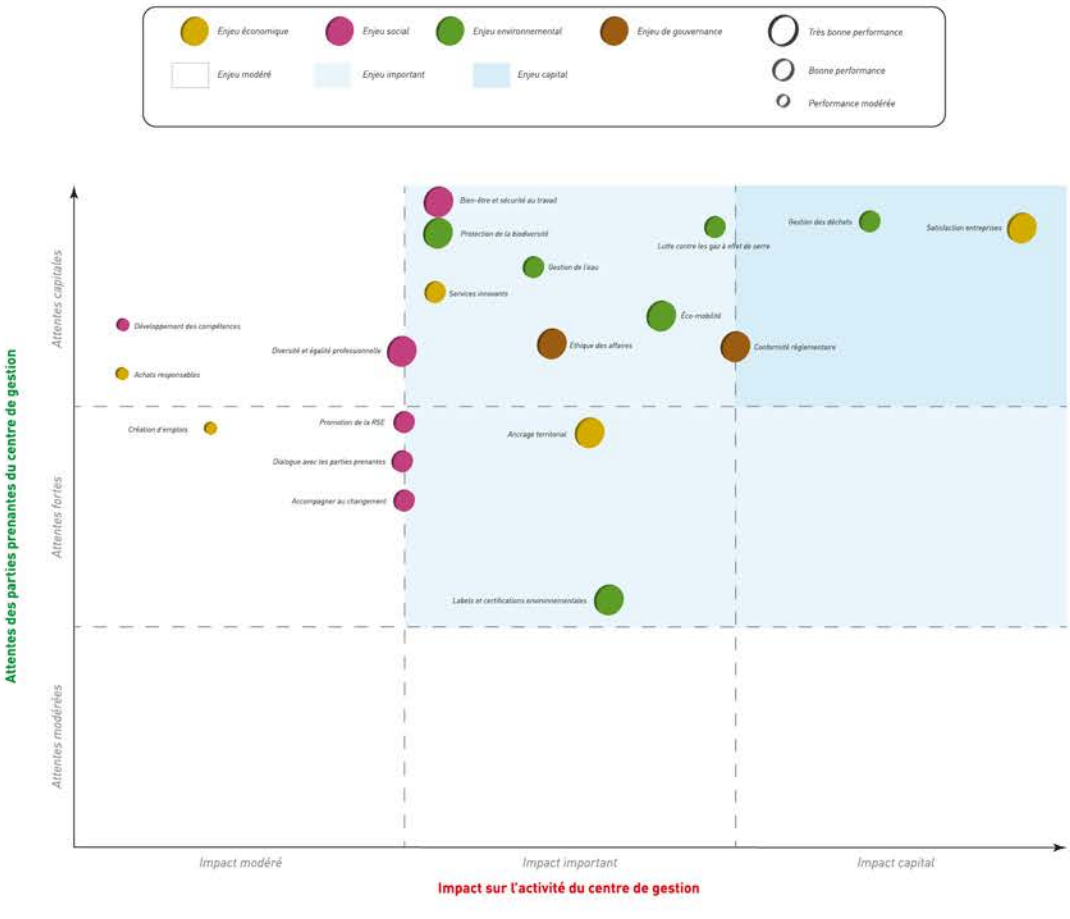

MISSION

- Assurer une gestion optimale du parc, de ses infrastructures et de son offre qualitative de services.

QU'EST-CE QU'UNE MATRICE DE MATÉRIALITÉ ?

La matrice de matérialité est un outil qui vise à hiérarchiser les enjeux économiques, sociaux, environnementaux et de gouvernance au regard de l'ambition d'une entreprise, tout en prenant en compte les attentes de ses parties prenantes.

ENGAGEMENT SOCIAL ET SOLIDAIRE

1 PAS DE PAUVRETÉ

10 INÉGALITÉS RÉDUITES

Course Special Olympics

Chaque année, notre course solidaire interentreprises gagne en participants et permet de récolter des fonds pour Special Olympics France. La mission de l'association est de changer le regard porté par la société sur le handicap mental, d'offrir à ces personnes la possibilité de vivre la joie du sport, de développer leur estime de soi, de découvrir et de partager le plaisir du succès.

3 établissements spécialisés, soient **21** personnes en situation de handicap mental et **6** éducateurs ont pu participer à l'édition 2023.

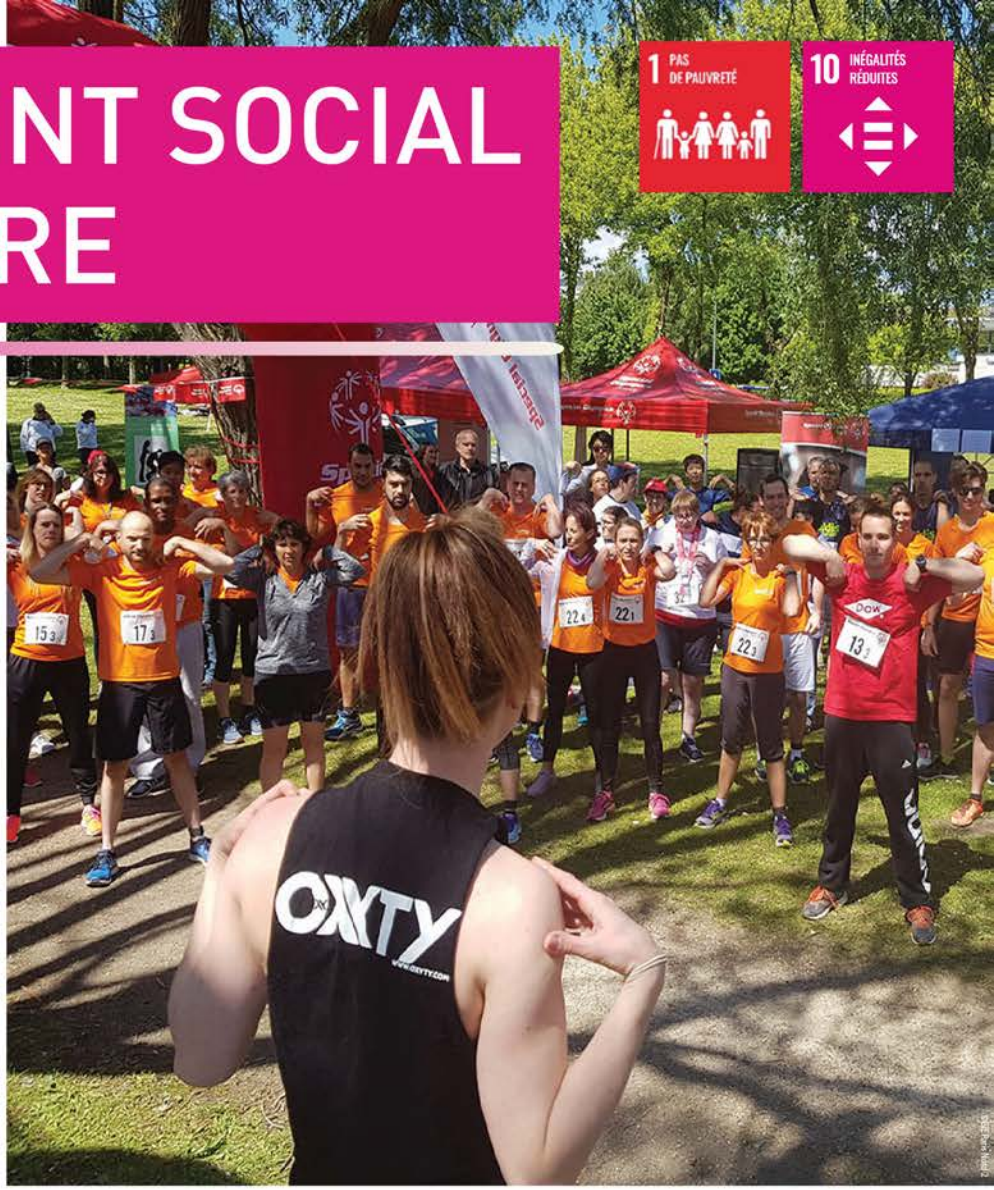

Notre course a été parrainée par Sara Balzer *(escrime sabre)* et Julien Mertine *(escrime fleuret)*, tous deux médaillés aux Jeux Olympiques de Tokyo en 2021.

265
Coureurs et marcheurs

66
Équipes

19
Sociétés

+50 000€
Dons récoltés

BUS DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES

En 2021, nous avons accueilli sur Paris Nord 2 le Bus de l'égalité des chances. Grâce à un bus dédié, lieu d'information et d'échanges, des jeunes, des demandeurs d'emploi et des scolaires ont pu rencontrer des associations et des entreprises pour parler achats responsables, parrainage, mentorat, découvrir des métiers, des filières et des opportunités d'emplois.

En 2022, le dispositif a pris la forme d'un job dating, dans les allées du centre commercial Usines Center où plus de 100 offres étaient à pourvoir dans les secteurs de l'hôtellerie, la logistique, l'aéroportuaire, l'événementiel...

Un Noël pour tous

Avant les fêtes de fin d'année, nous réalisons une collecte de jouets, chocolats et vêtements pour les enfants des Restos du Cœur de la Seine-Saint-Denis.

+1 000

Jouets et vêtements offerts aux enfants chaque année

Dons pour l'Ukraine

En 2022, la société du parc Dynami Aviation a organisé deux collectes de produits de première nécessité pour la population ukrainienne. Leur camion a quitté Paris Nord 2 pour arriver à Cieszanow, en Pologne. C'est ensuite la fondation polonaise Folkowisko qui a pris le relais sur place afin d'aller les distribuer aux habitants des villes de Lviv, Tarnopil et Kiev.

6 200 kg

Denrées collectées

20

Palettes

Des gestes simples pour les salariés des entreprises des parcs, qui ont contribué ainsi à protéger l'environnement à travers le réemploi, à lutter contre les inégalités sociales et à s'impliquer dans un projet humanitaire.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

Le Centre de Gestion des parcs met en œuvre différentes actions pour favoriser le bien-être au travail des salariés.

Paris Nord 2 disposant d'un cadre de travail agréable et verdoyant, des lieux de détente ont été installés autour de son poumon vert (entre l'étang et l'espace arboré) afin de favoriser les activités sportives en plein air.

Au programme : exercices d'échauffement, slalom, barres parallèles, barres fixes, échelle suspendue, arbre à escalader, abdominaux, sauts de puce, parcours de sauts, étirements jambes, tractions, poutre équilibre et course à pied.

12
Agrès en bois

6
Parcours running (de 468 m à 1 650 m)

12 km
Voies piétonnes

Don de sang

Afin de sensibiliser les salariés au don du sang, nous relayons les collectes organisées par la ville de Villepinte, afin qu'ils puissent s'y rendre facilement durant leur pause ou leur prise de poste.

Santé

Afin de répondre à une demande croissante de la part des salariés, Paris Nord 2 élargit son offre médicale.

- 4 services de Santé au travail
- Chiropraxie
- Dentaire
- Gynécologie
- Hypnothérapie
- Imagerie médicale
- Médecine générale
- Ophtalmologie et chirurgie oculaire
- Ostéopathie

« À vos Baskets »

Grâce à la course « À vos Baskets » de Villepinte, dont le Centre de Gestion est partenaire depuis la 1ère édition, nous offrons la possibilité aux entreprises de relever un défi en équipes autour d'un 10 km ou d'un semi-marathon, lors du Challenge Entreprises.

Les jeudis sportifs

Durant l'été 2023, nous avons organisé en plein air les Jeudis Sportifs, en partenariat avec Yoburo (yoga au bureau) et Oxyty (club de sport).

5
Sessions

58
Participants

14 km de voies cyclables

Les voies cyclables permettent aux salariés de parcourir le parc en toute sécurité, depuis leur lieu de travail vers les points d'intérêt de Paris Nord 2. Nous travaillons avec les collectivités pour favoriser les interconnexions entre le parc et les communes voisines, afin de permettre la bonne réalisation des trajets domicile-travail.

GESTION DE L'EAU POTABLE

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT

ENJEUX

- Préserver les ressources naturelles.
- Optimiser les consommations d'eau potable.

Avec un réseau de **29 km** sur Paris Nord 2, la distribution et la gestion de l'eau potable figurent parmi nos enjeux environnementaux principaux.

Il est nécessaire de préserver du mieux que possible cette ressource vitale. En assurant un haut rendement de notre réseau de distribution et en limitant les pertes, nous limitons la sollicitation des milieux naturels et aquatiques.

97,2% [1]

Rendement moyen de notre réseau de distribution d'eau potable

100% [2]

Taux de conformité de notre système de défense incendie

Évolution du rendement du réseau de distribution

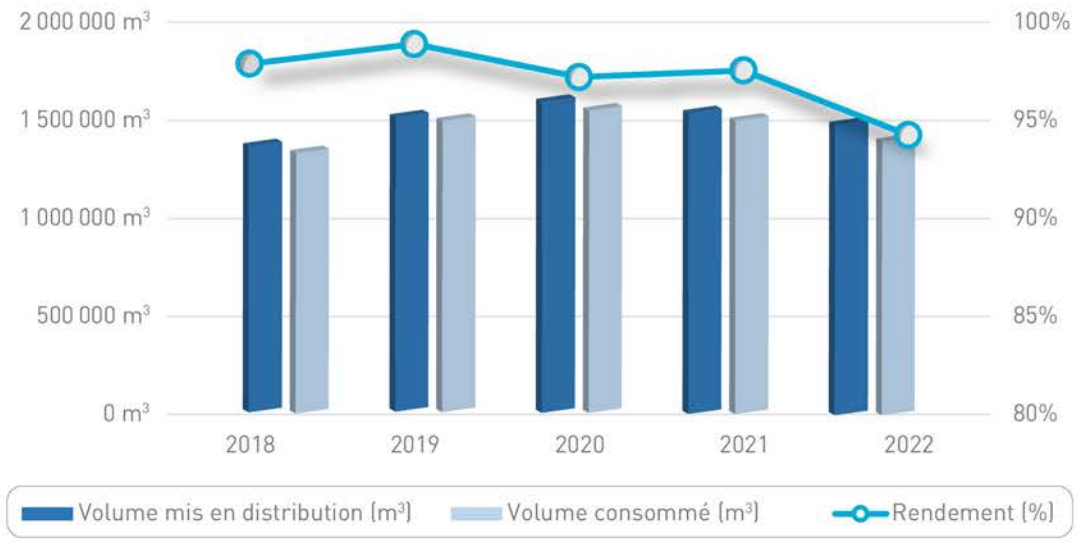

[1] *Rendement moyen de 2018 jusqu'à 2022 inclus*
[2] *À date de contrôle en 2021 et 2022*

Chaque année, une inspection complète du réseau d'eau potable est réalisée en utilisant la technique de la corrélation acoustique et de l'écoute systématique pour établir un état des lieux. Cette méthode permet d'identifier rapidement les tronçons présentant des fuites, qui sont alors réparés.

De plus, les équipements tels que les compteurs et les vannes sont régulièrement renouvelés, afin d'éviter les erreurs de comptage et les fuites liées au vieillissement du réseau.

En 2021, des études métallographiques des conduites ont été effectuées pour renforcer la fiabilité du réseau d'eau potable du parc. Nous veillons également à garantir la conformité de la qualité de l'eau en effectuant des prélèvements réguliers pour les analyser.

Tronçon réparé - Réseau d'eau potable

Afin de suivre instantanément la consommation en eau potable des entreprises de Paris Nord 2, 325 compteurs d'eau ont été équipés d'un système de radio-relevé. Cette technologie permet aux entreprises, qui ont mis en place un plan de sobriété de l'eau, d'évaluer son efficacité et de recevoir des alertes en cas de consommation anormale. De plus, ce système contribue à la préservation de la ressource en améliorant le rendement du réseau.

LE SAVIEZ-VOUS ?

D'après l'Observatoire des Services Publics d'Eau et d'Assainissement, le rendement moyen d'eau potable en France est proche de 80%[1].

[1] *Données du rapport SISPEA 2022 sur la période 2020*

GESTION DE L'ÉNERGIE

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE

ENJEUX

- Réduire notre consommation énergétique.
- Maximiser la durée de vie des équipements.

L'éclairage urbain est primordial pour garantir une circulation en toute sécurité sur les voiries de Paris Nord 2. Outre l'efficacité lumineuse, la consommation électrique du matériel pose un enjeu environnemental. Solliciter une production électrique émettrice en carbone implique l'émission de gaz à effet de serre. À défaut de pouvoir changer la source de production, il est possible d'optimiser sa consommation et d'adopter un comportement plus sobre.

-50%[1]

Évolution de notre consommation électrique globale entre 2017 et 2022

En 2017, l'éclairage urbain représentait **85%** de notre consommation électrique. En 2022, cette même part représente **54%**, soit une diminution de plus de **30 points**. Au fil des années, nous avons changé l'intégralité de notre matériel d'éclairage urbain.
Ce sont près de **21 km** de lignes électriques qui ont été renouvelées et plus de **600** candélabres, remplaçant les ampoules à décharge sodium à haute pression vieillissantes par des ampoules LED. Par rapport à 2017, notre consommation totale a été divisée par deux, grâce à notre investissement dans un matériel moderne, fiable et plus performant en matière d'éclairage.

Répartition des consommations électriques (kWh)

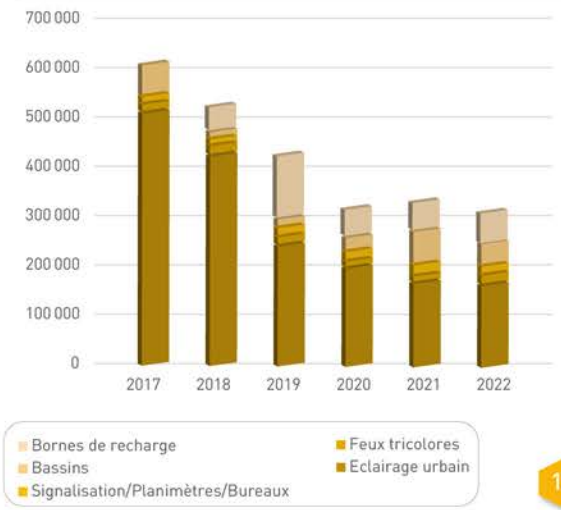

LE SAVIEZ-VOUS ?

Durée de vie des principales ampoules[2] :

- Ampoules LED : jusqu'à 40 000 h d'éclairage
- Ampoules fluorescentes : 12 000 à 22 000 h
- Ampoules fluocompactes : 8 000 h
- Ampoules halogènes : 2 000 h
- Ampoules à incandescence : 1 000 h

[1] *Données fournisseur d'électricité sur le périmètre de Paris Nord 2*
[2] *L'éclairage à diodes électroluminescentes (LED) - ADEME 2017*

ANCRAGE TERRITORIAL

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

Les **300 ha** de Paris Nord 2 sont répartis sur **5** communes et **2** départements. AeroliansParis, parc de **145 ha**, se situe quant à lui sur Tremblay-en-France, commune de Seine-Saint-Denis.

Les parcs d'affaires se trouvent donc dans une situation atypique, dans laquelle les pouvoirs publics font partie intégrante de nos parties prenantes.

Nous coopérons ainsi régulièrement avec eux afin de participer au développement local, dans un intérêt collectif.

En mettant tous les acteurs publics autour de la table, nous pouvons harmoniser nos actions dans le but de proposer des services utiles et innovants aux entreprises de Paris Nord 2 et AeroliansParis, comme la gestion de leurs déchets.

Tout en profitant d'un service responsable, les entreprises peuvent ainsi se délester d'une charge de travail et se focaliser sur leur cœur de métier.

Ces coopérations permettent de dynamiser l'économie du territoire en favorisant, par exemple, l'accès à l'emploi grâce au développement des transports en commun, ou encore des nouvelles mobilités, réduisant par la même occasion les émissions de gaz à effet de serre.

Le dialogue avec les collectivités territoriales et les établissements publics joue un rôle important dans la réalisation de nos projets. En combinant nos connaissances, nos compétences et nos ressources avec celles des pouvoirs publics, nous consolidons notre ancrage territorial et renforçons notre responsabilité sociétale.

Partenaires

grandparis aménagement · îledeFrance · Seine-Saint-Denis le département · Val d'Oise le département · Paris Terres d'Envol · Roissy Pays de France · Villepinte · Ville de Tremblay-en-France · Aulnay-sous-Bois · Ville de Sevran · Roissy Dev · ADEME · îledeFrance mobilités · Société du Grand Paris

GESTION DES DÉCHETS

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

La gestion des déchets issue des activités économiques de notre territoire représente un enjeu majeur dans notre stratégie environnementale.

Bien que chaque entreprise soit responsable de ses déchets, nous avons mis en œuvre une gestion mutualisée à l'échelle de nos parcs d'affaires. Soutenue par un partenaire expert dans la collecte et le traitement de ces matières inutilisées, notre démarche a pour but d'inciter les entreprises à trier leurs déchets et à réduire leurs coûts grâce à une mutualisation des collectes.

+40%[1]

Évolution du taux de valorisation en plus de 2 ans

-22%[2]

Diminution des coûts sur la même période

Nous avons lancé notre service de gestion des déchets en juillet 2020 sur le parc d'affaires AeroliansParis. En nouant un partenariat avec un prestataire de collecte et de traitement des déchets, nous avons rapidement mutualisé le coût du transport en mettant en place un forfait sur la zone, plutôt qu'un coût de passage par société. En tant que gestionnaire-prestataire, nous accompagnons les entreprises désirantes de mettre en œuvre un tri sur leur site afin d'augmenter leur taux de valorisation et in fine, celui de notre territoire. À la fin de l'année 2022, celui-ci s'établit à **53%**[3], soit une augmentation de **40 points** par rapport à l'année où nous avons lancé le service.

Le recyclage permet d'éviter le gaspillage de ressources naturelles et d'énergie, de sécuriser l'approvisionnement de l'industrie en matières premières et de diminuer ses impacts environnementaux. L'incorporation d'une Matière Première de Recyclage (MPR) vierge permet une moindre consommation d'énergie, d'eau et d'émission de CO_2.

En 2022, près de **75 tonnes** de déchets ont été collectées par nos soins, dont près de **40 tonnes** ont fait l'objet d'une valorisation matière (essentiellement du carton, du bois et du plastique).

Impact environnemental de cette valorisation

- **Énergie économisée :** **794**[4] foyers français alimentés en électricité pendant 1 mois
- **Équivalence CO_2 évité :** **24**[5] vols allers-retours Paris-Londres par passager
- **Eau économisée :** **176**[6] foyers français alimentés en eau pendant 1 mois

[1] Évolution de juillet 2020 à décembre 2022
[2] Évolution de juillet 2020 à décembre 2022 sur les prestations de collecte principale
[3] Le gisement pris en compte correspond aux sociétés ayant souscrit à notre service, soit près de la moitié des sociétés d'AeroliansParis à fin 2022
[4] Calcul d'équivalence effectué sur la base des données ADEME, SDU et RTE
[5] Calcul d'équivalence effectué sur la base des données ADEME et Éco Emballage
[6] Calcul d'équivalence effectué sur la base des données ADEME, Éco Emballage et de l'Observatoire de l'Eau - ISTA

Au 31 août 2023, nous avons déjà collecté plus de **90 tonnes** de déchets pour un taux de valorisation en croissance.
Pour les années à venir, notre objectif sera de diminuer continuellement la part de déchets non valorisés.

Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE)

756[1] **kg**

Poids collecté en 1 an

En proposant un point d'apport volontaire à destination, nous offrons aux entreprises de Paris Nord 2 et AeroliansParis une option gratuite pour se séparer de leurs Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE).

Pour bon nombre d'entre elles, ce flux de déchets représente un très faible gisement, dont le coût de collecte reste cependant élevé en raison du transport. En massifiant un tonnage suffisamment élevé pour le collecteur, le coût du transport est réduit à **0€**. Ainsi, les DEEE massifiés sont collectés par l'éco-organisme Ecologic qui assure leur valorisation par la réutilisation ou le recyclage.

Restauration

100%

Valorisation des biodéchets issus de nos restaurants interentreprises

Plus de **20 tonnes** de biodéchets ont été valorisés en 2022 par nos restaurants interentreprises, soit l'intégralité du gisement généré.

ENJEUX

- Augmenter le taux de valorisation des parcs.

LE SAVIEZ-VOUS ?[2]

- La moyenne annuelle de déchets par salarié de Paris Nord 2 est estimée à **464 kg**.
- Plus de **10** prestataires différents collectent les Déchets Industriels Banals (DIB) des entreprises du parc.
- **60%** des entreprises considèrent que le coût global (traitement, enlèvement, transport, stockage des déchets) est trop élevé.
- **35%** des entreprises possèdent, ou sont sur le point de posséder un système de management environnemental.

[1] *De 2022 à 2023*
[2] *Étude sur la gestion des déchets sur Paris Nord 2 - 2015*

ÉCO-MOBILITÉ

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Près de 80% des salariés des entreprises de Paris Nord 2 et AeroliansParis prennent leur voiture individuellement pour se rendre sur leur lieu de travail. Face à ce constat, nous travaillons avec les acteurs de la mobilité pour favoriser le développement de modes de déplacements doux et l'utilisation des transports en commun. Notre démarche vise à réduire l'utilisation individuelle de véhicule à moteur thermique et à améliorer l'accessibilité à l'emploi sur notre territoire.

ENJEUX

- Favoriser les modes de déplacements doux ou les transports en commun.
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Transports en commun

97 225 [1]

Départs annuels de bus depuis la gare routière du Parc des Expositions de Villepinte (PIEX)

+78% [2]

Départs annuels de bus depuis la gare routière du PIEX en 7 ans

La gare du PIEX de Villepinte est un endroit stratégique pour l'accès à l'emploi : en plus de desservir les parcs d'affaires Paris Nord 2 et AeroliansParis, elle permet d'accéder aux zones d'emplois limitrophes comme la plateforme aéroportuaire de Roissy-Charles de Gaulle. Nous travaillons de concert avec les transporteurs pour étoffer l'offre de bus et favoriser l'accès à l'emploi. Aujourd'hui, ce sont **9** lignes qui traversent notre territoire et plus de **60** abribus installés par nos soins pour desservir au mieux les **600** entreprises de Paris Nord 2 et AeroliansParis.

Trottinettes électriques

13 000 [3]

Trajets réalisés en 1 an sur Paris Nord 2

22 000 [3]

Kilomètres parcourus en 1 an sur Paris Nord 2

En 2022, nous nous sommes associés avec l'opérateur de trottinettes électriques TIER. Ce partenariat a pour objet d'expérimenter le déploiement d'une flotte de véhicules sur un parc d'affaires privé. Une première pour nous, mais aussi pour la Seine-Saint-Denis. À travers ce service de mobilité, notre objectif est de développer une alternative douce permettant aux salariés du parc de se déplacer, que ce soit pour parcourir le dernier kilomètre ou pour se rendre sur un point d'intérêt (lieu de restauration, zone commerciale...).

[1] *Sur la base de l'année 2022*
[2] *De 2015 à 2022*
[3] *De 2022 à 2023, données TIER*

Sur les **22 000 km** parcourus par les usagers du service, nous estimons qu'environ **4 000 km** ont remplacé des trajets en voiture (comprenant les voitures personnelles, les taxis, les VTC et le covoiturage)[1]. Cela représente un évitement d'environ **700**[2] **kg** d'équivalent CO_2.

Vélos à assistance électrique

Pour encourager les déplacements à vélo, nous nous sommes dotés d'une flotte de vélos à assistance électrique que nous mettons à la disposition de nos salariés, ainsi que de nos partenaires lorsqu'ils sont en déplacement sur notre territoire.

Une partie de cette flotte est dédiée à la vente pour les personnes employées sur Paris Nord 2 et AeroliansParis, qui bénéficient d'une remise. Nous relayons également les modalités liées aux primes d'achat versées par les pouvoirs publics pour l'achat de ce type de vélo. Ainsi, ce sont plus de **4 200€** cumulés qui ont été économisés par nos acheteurs.

Nous mettons en location **90** box de stationnement pour vélo permettant aux cyclistes de les stationner en toute sécurité.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans le cadre de sa politique de développement de la pratique du vélo dans toute la région, Île-de-France Mobilités met en place une aide à l'achat pour différents types de vélos. Quel que soit votre lieu de résidence en Île-de-France, vous pouvez bénéficier de cette aide dont le montant est de 50% du prix d'achat TTC du vélo[3].

Bornes de recharge pour véhicules électriques

115 800[4]

KWh délivrés par nos bornes de recharge en 2 ans

125

Tonnes d'équivalent CO_2 évitées

L'électricité délivrée par nos **6** bornes de recharge aurait pu permettre de réaliser près de **20 fois** le tour de la Terre. Par rapport à une voiture thermique consommant **7 litres** d'essence aux **100 km**, cela représente près de **55 000 litres** d'essence non brûlés, soit un évitement d'environ **125 tonnes** d'équivalent CO_2.

[1] Taux de remplacement utilisé sur la base du projet d'étude des citoyens réalisé par TIER
[2] Calcul tenant compte des économies d'émissions par kilomètre - Passager entre une voiture et un véhicule TIER
[3] Plus d'informations : iledefrance-mobilites.fr/le-reseau/services-de-mobilite/velo/prime-achat-velo
[4] De 2021 à 2022, données EDF

Covoiturage

Pour encourager les salariés des parcs d'affaires à covoiturer, nous relayons régulièrement les services et offres de covoiturage existants et partenaires d'Île-de-France Mobilités.

Pour faciliter les rencontres, tous nos abris voyageurs sont numérotés afin de servir de point de rendez-vous.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis le 1er janvier 2023, une prime de 100€ est versée aux conducteurs qui se lancent dans le covoiturage courte distance[1]. Destinée à favoriser le covoiturage pour les trajets domicile-travail, cette initiative du Gouvernement entre dans le cadre du Plan national « Covoiturage quotidien 2023-2027 » visant à atteindre 3 **millions** de trajets par jour à l'horizon 2027, contre 900 000 en 2022.

PDIE

Depuis 2018, nous mettons en œuvre une démarche collective à travers un Plan de Déplacements InterEntreprises (PDIE), afin d'encourager et faciliter l'usage des moyens de transport autres que la voiture individuelle.

À travers nos actions, nous nous efforçons d'améliorer l'efficacité des déplacements tout en diminuant les émissions polluantes et en améliorant l'accès à l'emploi. Près de 2 500[2] salariés des parcs d'affaires Paris Nord 2 et AeroliansParis sont membres du PDIE.

[1] Plus d'informations, service-public.fr/particuliers/actualites/A16213
[2] Donnée au 01/01/2023

BIODIVERSITÉ

15 VIE TERRESTRE

ENJEU

▶ Protéger la biodiversité et favoriser son développement.

En respectant l'équilibre entre les milieux naturels et construits, Paris Nord 2 préserve ses ressources. Nous mettons en œuvre différentes actions pour préserver ces espaces essentiels pour la biodiversité du parc.

300 ha
Surface totale du parc d'affaires Paris Nord 2

70 ha
Espaces verts

+8 000
Arbres

16 km
Haies végétales

Espèces floristiques

Les abeilles d'une ruche visitent en moyenne **4 milliards** de fleurs par an. En butinant des plantes, elles ramènent du nectar et du pollen qu'elles stockent dans leur ruche. L'analyse des graines de pollen permet de dresser un état de la biodiversité végétale de l'environnement adjacent à la ruche. Cet état comprend une identification du type de plantes pollinifères présentes dans l'environnement monitoré.

Lors de la période de prélèvement[1], l'analyse des graines de pollen a mis en évidence des catégories de plantes hétérogènes, avec une nette dominance des espèces sauvages sur Paris Nord 2.

[1] *Juin à juillet, données Beeodiversity*

Catégories de plantes sur Paris Nord 2

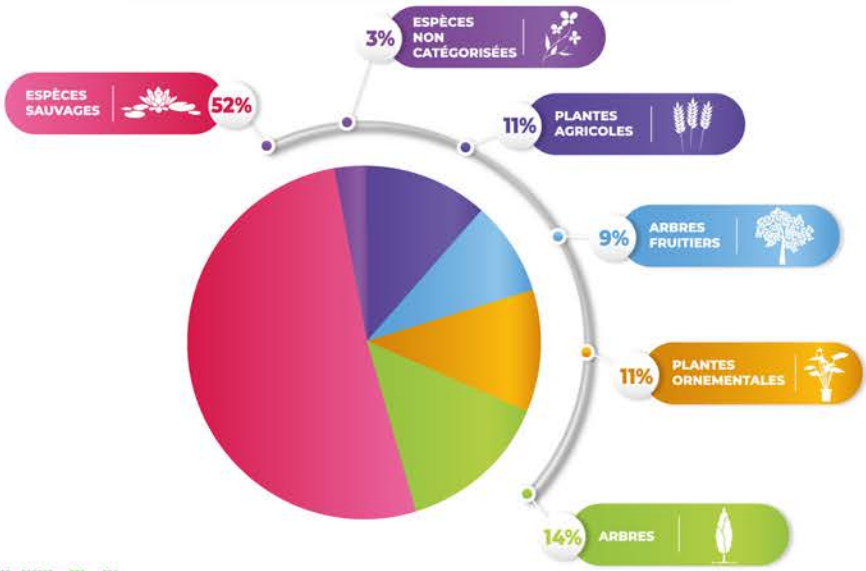

52%
Espèces sauvages

Cette caractéristique constitue un atout dans le développement de la biodiversité et soutient l'équilibre naturel de notre site.

Installation d'oxygénateurs d'eau dans l'étang

Au cœur de Paris Nord 2 se trouve un étang de **6 500** m². Une bonne concentration en oxygène dans l'eau est impérative afin de garantir la survie de la faune et des plantes aquatiques, mais aussi le développement optimal des bactéries nitrifiantes, dont le rôle est de transformer les déchets en gaz carbonique, indispensable pour le développement des plantes.

Nous y avons donc installé des oxygénateurs. Le brassement de l'eau permet de créer des mouvements en surface, qui assurent une bonne pénétration de l'oxygène et maximise les échanges entre l'air et l'eau, en plus d'éviter la stagnation de cette dernière.

Cette action vient en complément de la mise en place de diverses plantes aquatiques : des plantes de berges et de surface (nénuphars). En plus d'apporter de l'oxygène, elles créent des zones d'ombre qui limitent la montée en température de l'étang.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Originaire d'Asie, le buddleia (Buddleja Davidi, ou communément appelé « Arbre à papillons ») est une espèce exotique envahissante.

Cette plante représente un danger pour la biodiversité car elle a tendance à se propager ou à se répandre en grand nombre au détriment des espèces locales. Cela est dû à leur résistance naturelle à la pollution, aux maladies et aux parasites. Le buddleia pousse notamment dans les terrains vagues, en bord de cours d'eau et, de manière générale, sur les terrains non entretenus.

Nous surveillons donc leur présence sur le parc et mettons en place des actions préventives afin de limiter leur propagation.

ACHATS RESPONSABLES

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Focus sur notre partenaire API Restauration

La restauration est l'un des services essentiels que nous proposons aux salariés de Paris Nord 2 et d'AeroliansParis.

Nous avons donc choisi une entreprise responsable et engagée, API Restauration, afin de répondre aux exigences de nos convives en matière d'alimentation.

Sa structure d'achats est décentralisée en région, permettant ainsi une proximité avec les producteurs et fournisseurs locaux et la préservation de notre patrimoine agricole.

Les produits hors saison sont bannis : une charte des achats responsables, intégrée au contrat des fournisseurs, privilégie l'approvisionnement de produits de saison, limitant alors l'impact sur l'environnement.

Les produits issus d'une pêche certifiée MSC (Marine Stewardship Council) sont également privilégiés, ce qui garantit des produits pêchés durablement en respectant les stocks de poissons et les écosystèmes marins.

POUR OFFRIR UNE RESTAURATION RESPONSABLE, API S'ENGAGE :

- Toutes les volailles et les viandes de porc fraîches sont françaises
- Toutes les carottes fraîches sont cultivées dans la région
- Toutes les pommes sont issues de vergers écoresponsables régionaux
- Toutes les farines sont issues du blé français

POLITIQUE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

Pour répondre aux attentes et aux exigences de ses parties prenantes en matière de qualité environnementale, le GIE Paris Nord 2 Gestion, Centre de Gestion des parcs Paris Nord 2 et AeroliansParis, s'engage à gérer ses impacts environnementaux. Cet engagement se traduit par une démarche de certification ISO 14001:2015 qui inscrit les deux parcs dans une logique de développement durable et de qualité du territoire. Cette approche tient compte, dans la durée, des préoccupations environnementales, urbaines et fonctionnelles.

Le Centre de Gestion s'engage à adopter une démarche de qualité environnementale de haut niveau pour les deux parcs d'activités. Grâce à cette démarche, nous pouvons proposer aux entreprises un environnement de qualité qui leur permet de se développer durablement dans un cadre agréable et sécurisé.

Pour ce faire, le Centre de Gestion s'engage à maîtriser les aspects environnementaux significatifs générés par la gestion des parcs. Pour cela, il s'engage :

- à respecter les obligations de conformité liées à ses activités
- à mettre en place et maintenir un processus d'amélioration continue des performances environnementales
- à identifier les risques de pollution accidentelle et à mettre en place les actions préventives correspondantes.

De plus, la Direction s'engage à mettre à disposition les moyens techniques, financiers et humains afin de mieux traiter les problématiques liées à la protection de l'environnement et la prévention de la pollution :

- la sensibilisation et l'accompagnement des entreprises
- la protection de la biodiversité
- la gestion des eaux pluviales et des eaux usées
- la maîtrise des déplacements et de la qualité de l'air
- la gestion des matières inutilisées
- la gestion de la sécurité des parcs
- l'entretien des espaces verts et de la voirie.

Les salariés du Centre de Gestion sont invités à prendre part à la démarche. Vis-à-vis d'eux, la Direction s'engage à :

- s'assurer des conditions de sécurité au cours de leur mission
- respecter ses obligations de conformité
- assurer le bien-être au travail.

Le Centre de Gestion s'engage à apprécier les résultats des performances environnementales par rapport aux attentes de ses parties prenantes et à réévaluer périodiquement ses objectifs. Il invite tous ses partenaires à s'impliquer dans une telle démarche.

Hervé Chastagnol
Directeur Général

Au 04/05/2023

ISO 14001:2015
BUREAU VERITAS
Certification

Certificat n° : **FR069036-1**

POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLES

L'achat responsable et durable est un acte d'achat ambitieux. Il se construit sur les 3 piliers du développement durable : l'économique, le social et l'environnemental, portés par le quatrième pilier, qui est celui de la gouvernance.
Ce dernier insuffle une volonté d'atteindre un niveau d'exigence supérieur à la moyenne des achats courants.

Dans la lignée de sa politique de qualité environnementale, le Centre de Gestion du parc d'affaires Paris Nord 2 agit en faveur du développement durable en incitant ses salariés à adopter 4 actions d'achats responsables :

1. Privilégier des prestataires certifiés ou labellisés (ISO 14001 etc.) permet d'inciter les fournisseurs à se lancer dans des démarches de qualité responsables et environnementales certifiées, ou bien d'écolabelliser leurs produits, selon un référentiel contenant des critères environnementaux (voir « *Les logos environnementaux* » par l'ADEME). La finalité d'une telle démarche permet de ne traiter qu'avec des partenaires aux exigences environnementales semblables à celles du Centre de Gestion.

2. Intégrer dès l'achat la question de l'empreinte carbone d'un produit ou d'un service, en interrogeant les fournisseurs sur le cycle de vie de leurs produits : provenance des matières premières, moyens et nombre de transports, étape(s) de transformation, valorisation ou élimination en fin de vie du produit, etc.

3. Favoriser les produits et les services des acteurs locaux, pour solidifier l'ancrage territorial de Paris Nord 2 et d'AeroliansParis et ainsi renforcer la responsabilité sociétale et environnementale du Centre de Gestion.

4. Appliquer aux fournisseurs un délai de paiement inférieur à 45 jours : en intégrant ces actions dans leurs démarches d'achat et en stipulant la démarche environnementale ISO 14001 dans les documents administratifs associés, les salariés du Centre de Gestion tendent vers une sensibilisation aux achats responsables auprès de leurs partenaires. Ils attendent d'eux une adhésion à ces principes environnementaux fondamentaux.

Hervé Chastagnol
Directeur Général

10/2023 - CCCAF : 01 60 27 64 10 - Reproduction interdite - Document & photos non contractuels

CENTRE DE GESTION DES PARCS

102, avenue des Nations - Villepinte - BP 69021 - 95970 Roissy CDG Cedex

01 48 63 1000

Paris Nord 2
International Business Park CDG Airport

accueil@parisnord2.fr
parisnord2.fr

Aerolians PARIS Gestion

accueil@aeroliansparis-gestion.fr
aeroliansparis-gestion.fr